

Bulletin Municipal n°10 - Juin 2012 - Varennes sur Morge

www.varennes-sur-morge.fr

L'ÉDITO DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après un hiver glacial, suivi d'un printemps pluvieux, l'été arrive avec le soleil et le bulletin communal, trait d'union entre les élus et la population.



Pour les internautes, de plus en plus nombreux, le site de la commune, bientôt mis en place, vous permettra d'accéder à toutes les informations relatives à la commune, et notamment les comptes-rendus des séances des conseils municipaux. Il vous offrira également la possibilité de nous faire part de vos remarques, suggestions...

Les travaux de restauration de l'église enfin terminés, Samedi 24 Mars 2012, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir de nombreux Varennois et quelques personnalités lors de l'inauguration.

Le budget 2012, difficile cette année, car beaucoup de discussions sur le choix des investissements, a été voté le 13 avril.

En phase préparatoire : la rénovation de la maison qui jouxte la Mairie, avec l'installation au rez-de-chaussée du secrétariat de Mairie, ce pour respecter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

En cours d'élaboration, un ralentisseur Route de Clerlande, un radar pédagogique, Route des Martres et divers petits travaux sur la commune.

Presque finalisé, le revêtement de voirie Rue des Cotiaux, attendu patiemment par les riverains.

Je profite de ce bulletin pour rappeler certaines **règlementations** : la déclaration préalable en cas de travaux (souvent oubliée), les feux de plein air, l'élagage des arbres, n'hésitez pas à contacter la Mairie en cas de doute.

La liberté c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre c'est le respect des droits de tous.
(Eugène Marbeau)

Respectons tous ces consignes, gage de bonne entente avec la Mairie et entre voisins.

Deux temps forts ont rythmé ce premier semestre : l'élection présidentielle, suivie des élections législatives. N'oublions pas que voter est un acte citoyen, revendiqué par les populations privées de ce droit et pour lequel les générations qui nous ont précédés se sont battues, bien souvent au péril de leur vie.

Accomplir son devoir d'électeur constitue un acte majeur de notre démocratie.

Vous retrouverez des informations plus approfondies tout au long de ce bulletin. Je remercie la commission « Communication » qui fournit un travail important pour l'élaboration de ces bulletins et particulièrement Didier Michel, pour la mise en place du site Internet.

En cette période estivale, les conseillers municipaux se joignent à moi pour souhaiter une réussite complète à tous nos jeunes qui passent des examens, de bonnes vacances à tous et un prompt rétablissement à tous nos malades.

Je ne peux terminer ce mot sans avoir une pensée pour M Philippe Jannot, disparu prématurément. « Enfant du pays », conseiller municipal de 1983 à 1992 et 2^{ème} adjoint de 2001 à 2008, Philippe a beaucoup œuvré pour sa commune à laquelle il était profondément attaché.

Bien à vous
Annick DAVAYAT

➔ HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC & PERMANENCES

Lundi	09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Mardi	FERMÉ
Mercredi	09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 16 h 30
Jeudi	09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 00 à 18 h 00
Vendredi	13 h 00 à 16 h 00
Samedi	FERMÉ
Madame le Maire et/ou ses Adjointes	Lundi et Jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 & sur Rendez-Vous

NB : M^{me} le Maire, Annick DAVAYAT : Son numéro de téléphone (en cas d'urgence) est le : **04.73.64.80.78**

➔ LISTE DES ARRÊTES MUNICIPAUX

- Arrêté du 21 mai 2010 relatif au règlement général du marché communal
- Arrêté du 09 juin 2010 relatif à la prescription d'une enquête publique sur le projet de révisions simplifiées n° 1 et 2 du Plan Local d'Urbanisme
- Arrêté du 15 octobre 2010 portant instauration de panneaux STOP
- Arrêté du 22 novembre 2010 prescrivant la mise à enquête publique du zonage d'assainissement
- Arrêté du 02 décembre 2010 relatif à la prescription d'une enquête publique sur le projet de modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

PS : Les Arrêtés Municipaux sont affichés en Mairie

➔ SBA

Des gestes simples existent afin de faciliter et d'optimiser la collecte de vos déchets : adoptez-les !

Selon les communes, les tournées de collecte du Syndicat du Bois de l'Aumône peuvent avoir lieu le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 4 h 30 du matin jusqu'à 22 h 15. Les jours fériés sont rattrapés le mercredi de la semaine correspondante.

Afin d'améliorer la qualité du service proposé aux usagers et pour rendre plus aisées les opérations

de collecte, il est demandé aux usagers de sortir leur bac jaune ou vert, la veille au soir, **aligné en bordure de trottoir et aux points de présentation habituels (regroupements des bacs). Si vous ne connaissez pas le point de collecte, veuillez vous adresser à la Mairie.**



Le Syndicat du Bois de l'Aumône insiste également sur le fait que les bacs sortis doivent être présentés les poignées dirigées vers la chaussée, une fois de plus dans le but d'optimiser la collecte.



Il est rappelé que la responsabilité des usagers peut être engagée en dehors des jours de collecte, **il est ainsi conseillé de rentrer son bac à l'intérieur de sa propriété, le plus tôt possible.** De manière à ne pas entraver la circulation des piétons, aucun bac ne doit rester sur le trottoir. [Mairie]

→ URBANISME – RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Tous les travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme sauf :

- Les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, ni de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.
- Les constructions dont les dimensions ne dépassent pas 12 m de haut et 5m² au sol.

La procédure à suivre :

- 3 mois au minimum avant le début souhaité des travaux, se rendre en mairie afin de déposer un dossier de déclaration préalable de travaux ou un permis de construire selon les travaux envisagés.

Une déclaration de travaux pour :

- les clôtures et portails,
- la création d'une pièce supplémentaire, un abri de jardin, d'un garage,
- la construction d'auvents ou de vérandas,
- les piscines non couvertes,
- les fenêtres, velux, volets : création, remplacement, suppression,
- les panneaux solaires, la pose de climatiseur,
- le ravalement de façade,
- la réfection et la modification de façade ou de toiture ainsi que les changements de tuiles.

Un permis de construire pour :

- la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de plus de 20 m²),
- le changement de destination du bâti existant (garage en habitation, grange en habitation, une habitation en plusieurs logements ...)
- la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

Pour toutes informations supplémentaires ou conseils, vous pouvez vous adresser à la secrétaire de mairie. [Mairie]

→ LES FEUX DE PLEIN AIR

L'écobuage et les feux de plein air sont règlementés par l'arrêté préfectoral du 6 juin 2007 (modifié par l'arrêté du 30 juillet 2008).

Cet arrêté précise que peuvent être brûlés les déchets végétaux constitués de bois provenant des débroussaillages, de la taille des haies, arbres et de verdure. Cette autorisation ne doit pas faire oublier **que la valorisation des déchets végétaux par compostage individuel ou en déchetterie est à privilégier.**

Brûler des déchets ménagers et assimilés, ainsi que les déchets issus des activités artisanales, industrielles, commerciales ou agricoles est interdit, même dans un incinérateur.

Il convient de respecter pour le brûlage :

Une distance de plus de :

- 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements ;
- **25 mètres des voies de circulation, des constructions, des conduites ou des stockages de produits ou de gaz inflammables ;**
- **10 mètres des lignes électriques ou téléphoniques aériennes.**

Certaines conditions :

- Aucun feu ne peut être allumé si la vitesse du vent est supérieure à 40 km/h.
- **Le feu doit rester sous surveillance permanente, avec à disposition immédiate des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment.**
- Une bande de 5 mètres de largeur doit être nettoyée autour de la surface ou du tas à brûler.

Les feux restent toutefois autorisés, pour les propriétaires des terrains (ou leurs ayants droit) à l'intérieur des bois et forêts et jusqu'à une distance de 200 mètres de ceux-ci, en dehors des périodes du 1^{er} Février au 30 Avril et du 1^{er} Juillet au 30 Septembre. **Un formulaire de demande de dérogation doit être déposé à la Mairie 15 jours au moins à l'avance.** [Mairie]

→ ÉLAGAGE DES ARBRES & DES HAIES

Il est rappelé que les riverains sont tenus d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies, situés en bordure de la voie publique, de manière à ce qu'ils ne débordent pas sur celle-ci.

Il est également demandé aux riverains de tailler les arbustes susceptibles d'entraver la circulation des piétons et réduire la visibilité des automobilistes [Arrêté du 12 Juin 2008]

→ BUDGET 2012

Compte Administratif 2011

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultat reportés	14 810,74 €			103 188,27 €	14 810,74 €	103 188,27 €
Résultat affectés					- €	- €
Opérations de l'exercice	145 571,17 €	83 997,91 €	186 878,55 €	230 559,77 €	332 449,72 €	314 557,61 €
TOTAUX	160 381,91 €	83 997,91 €	186 878,55 €	333 747,77 €	347 260,46 €	417 745,88 €
Résultat de clôture	76 384,00 €			146 869,42 €	76 384,00 €	146 869,42 €
Restes à réaliser	25 730,16 €	36 402,00 €			25 730,16 €	36 402,00 €
TOTAUX CUMULÉS	186 112,07 €	120 399,91 €	186 878,55 €	333 747,77 €	372 990,62 €	454 147,88 €
RESULTAT DEFINITIFS	65 712,16 €			146 869,42 €		81 157,26 €

Le compte administratif laisse apparaître un résultat positif de 81 157 € au 31/12/2011.

Pour information les résultats étaient de 103 188 € en 2010 et 115 057 € en 2009.

Le déroulement comptable 2011 a été pour une grande part conforme aux prévisions budgétaires :

- fin des travaux à l'intérieur de l'église.
- la mise en place de deux ralentisseurs sur la sortie de Varennes sur Morge en direction de Pontmort.

Analyse Financière

Pour nous aider à mieux appréhender les finances communales, nous avons demandé une étude financière à Monsieur GRAS, receveur de la trésorerie d'Ennezat. L'étude a porté sur les années 2009 à 2011.

On constate sur cette période un redressement financier, avec une diminution de l'endettement.

L'analyse a souligné nos points forts, mais aussi nos faiblesses.

Points positifs:

- Encours de la dette nettement inférieur à la moyenne départementale.
- Le taux d'endettement se trouve dans la moyenne de notre strate.
- Il existe une marge de manœuvre importante au niveau de la fiscalité.

Points négatifs:

- CAF (capacité d'autofinancement) positive, mais trop faible .
- Diminution régulière de notre réserve financière.

En conclusion

Le redressement financier sur cette période est réel mais trop récent, il doit être confirmé dans les prochaines années. [DF]

Budget 2012

PRESENTATION DU BUDGET 2012 PAR CHAPITRE			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	81 157,00 €	011 CHARGES A CARACTERES GENERAL	81 328,00 €
042 TRAVAUX EN REGIE	1 500,00 €	012 CHARGES DE PERSONNEL	61 925,00 €
70 PRODUITS DES SERVICES	5 337,00 €	022 DEPENSES IMPREVUES	2 000,00 €
73 IMPOTS ET TAXES	139 468,00 €	023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	72 627,00 €
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	67 002,00 €	042 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	5 059,00 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 669,00 €	65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	66 293,00 €
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	277,00 €	66 CHARGES FINANCIERES	7 904,00 €
		67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 274,00 €
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	301 410,00 €	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	301 410,00 €

Les caractéristiques principales de ce budget sont → Une augmentation des taux d'imposition de 2,5%, le détail est indiqué dans le tableau ci-dessous:

Taxes	Taux d'imposition 2012 en %	Taux d'imposition 2011 pour information en %
Habitation	6,94	6,77
Foncière bâtie	11,3	11,02
Foncière non bâtie	52,73	51,43

Les projets :

- Travaux de revêtement pour la rue des Cotiaux
- Travaux de réfection des trottoirs au lotissement du Soleil Levant
- Frais d'étude pour la réhabilitation de la mairie et du bâtiment voisin
- Achat d'une lame à neige
- Achat d'une tonne à eau

→ LES CORRESPONDANTS DÉFENSE À L'ÉCOUTE



À l'invitation du Commandant ® D. Fervel, notre contact à la Délégation Militaire Départementale du Puy de Dôme, une vingtaine de Correspondants Défense se sont réunis à la mairie de Varennes sur Morge en présence de Madame le Maire Annick Davayat.

Nous avons ainsi navigué sur le site internet du ministère de la Défense (<http://www.defense.gouv.fr/>) Ouvert au public !

Les jeunes pourront y trouver les réponses aux questions qu'ils pourraient se poser sur la JDC, l'engagement militaire, la réserve opérationnelle ou citoyenne.

Tous pourront y suivre la situation au jour le jour des armées françaises engagées à l'étranger car "au-delà du sentiment personnel quant à l'intérêt ou non de la participation de la France à une coalition internationale rassemblant une trentaine de pays, nos soldats doivent être soutenus par leurs concitoyens"(sic), et comme le rappelle l'article 1 de la loi sur le Statut Général des Militaires « L'état militaire exige en toutes circonstances esprit de sacrifice, pouvant aller jusqu'au sacrifice suprême, discipline, disponibilité, loyalisme et neutralité. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la reconnaissance de la nation. » [RL]

→ LE MONUMENT AUX MORTS DU 92^{ÈME} RI DE RETOUR



Le Jeudi 15 Mars 2012, c'est en l'honneur des soldats morts pour la France que le Colonel HABEREY, chef de corps du 92^{ème} Régiment d'Infanterie a dévoilé, sous la présidence du Général BARRERA et des plus hautes autorités civiles de la région et du département, le monument aux morts du 92^{ème} RI. Après plus de 60 ans d'attente, le monument aux morts du régiment d'Auvergne est à nouveau au cœur du quartier. C'est grâce à l'aide et à la générosité de nombreux donateurs (entreprises régionales, associations d'anciens combattants, communes ou encore donateurs privés) que le monument aux morts trône maintenant sur la place d'armes. [RL]

<http://www.ri92.terre.defense.gouv.fr/actualites/actu-des-gaulois/le-monument-aux-morts-du-92e-ri-de-retour-au-quartier-desaix>

→ PRÉPARATION AVANT LE DÉPART POUR L'AFGHANISTAN



Les Gaulois du 92^e RI viennent de terminer, à Canjuers, dans le Var, une de leurs dernières phases de préparation avant le départ pour l'Afghanistan. Si le passage de quelques jours à Canjuers vient de se terminer, il fut précédé, notamment, de deux séjours à La Courtine, dans la Creuse et d'une épreuve assez rude mais très formatrice au Centre d'entraînement tactique de Mailly, en février.

Reste à venir la vérification de tous les matériels puis la fastidieuse phase de " colisage ". Cette mise en caisse de tout ce que le détachement va emporter, sera elle-même suivie de trois semaines de permission. Puis le saut vers l'inconnu pour la plupart des soldats. [RL]



Le 25 avril 2012, le 92^e régiment d'infanterie, commandé par le colonel HABEREY, a organisé une cérémonie à l'occasion du départ en Afghanistan du Groupement Tactique Interarmes (GTIA) *Wild Geese* en mai prochain : cinq cents soldats dont 400 hommes du 92^{ème}, renforcés par des personnels d'autres régiments de la 3^{ème} brigade mécanisée et de la Base de Défense de Clermont-Ferrand . Une section sera projetée en Kapisa aux côtés des chasseurs du 16^e BC de Bitche début mai. Par la suite, l'ensemble des 2^e et 3^e compagnies ainsi que l'état-major se rendront en

Afghanistan à la fin du mois de mai sous les ordres du colonel HABEREY, chef de corps du 92^{ème} régiment d'infanterie.

<http://www.youtube.com/watch?v=IAKLXZbjc8I>

Ce mandat de six mois, sera sans doute le dernier effectué en Afghanistan pour le 92^{ème} régiment d'infanterie.

Plus de 130.000 soldats venus de 50 pays ont servi en Afghanistan, selon le Conseil de sécurité dirigée par l'OTAN Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) en Afghanistan.

Pour mémoire il y a 3400 soldats français en Afghanistan et 3600 soldats français sur d'autres théâtres d'opération. [RL]

→ OUVERTURE SU SITE INTERNET DE VARENNES ^{SV} MORGE

Nous sommes heureux de nous ouvrir sur le monde internet avec la mise en ligne du 1^{er} site dédié et géré par la commune.

En effet jusqu'à ce jour, les informations de la commune étaient hébergées par le site de la Communauté de Communes d'Ennezat.

Aujourd'hui, la communication et le partage de données est au cœur de notre vie quotidienne. Il fallait donc s'affirmer en ouvrant un site 100% Varennois !

Nous avons désiré que ce site vous informe de l'actualité de la commune, vous permette de retrouver des informations qui vous ont été communiquées au fil des bulletins municipaux, de vous permettre de consulter les comptes-rendus des conseils municipaux, de vous fournir des aides pour votre vie de tous les jours, de communiquer avec votre mairie au travers de nos diverses messageries.

Vous trouverez ci-dessous le Plan du Site (Rubriques) qui vous permettra de naviguer très rapidement lors de votre première connexion :

La Commune

- Présentation et Histoire de la Commune
- Artisans, Commerçants & Entreprises
- Diaporama de Varennes Sur Morge
- Géo-Localisation

Vie Pratique

- Santé & Urgences
- Informations Pratiques
- Vie Citoyenne
- Actualité de la Vie Publique

Services Municipaux

- Secrétariat de Mairie & Permanence
- Action Sociale (CCAS)

- Tarifs Communaux
- Vos Démarches
- Actes d'Etat Civil (Demande en Ligne)
- Salle des Fêtes - Règlement, Tarifs & Réservation

Vie Municipale

- Le Conseil Municipal
- Les Commissions
- Les Syndicats Intercommunaux
- Comptes-Rendus du Conseil Municipal
- Bulletins Municipal
- Budget
- Projets
- Résultats Elections

Associations & Loisirs (Agenda)

- Récré'Action
- Club des Tilleuls
- La Société de Chasse
- Agenda des Manifestations et Festivités

Liens

- Liens Pratiques

Contactez Nous

- Communiquer avec votre Mairie
- Agora - Débat Citoyen

Nous vous souhaitons un moment agréable en navigant dans ce nouveau site.

La commission « Communication » serait ravie d'avoir un retour de votre part avec vos appréciations, vos commentaires, vos suggestions au travers de l'interface « Communiquer avec votre Mairie », dans un souci d'écoute et d'amélioration permanente. [DM]

Adresse du Site : www.varennes-sur-morge.fr
Ouverture du site au public : **Lundi 2 Juillet 2012**

→ **SAINTE BARBE**

Samedi 4 Février 2012, en présence de Mme Annick Davayat (Maire), M. Didier Imbert (Maire de Clerlande), de Hubert Rigaud (Chef du centre d'intervention), de Denis Blin (Président de l'amicale), de Jean-Yves Videau (1^{er} adjoint), les sapeurs- pompiers du regroupement de Varennes sur Morge- Clerlande, fêtaient Sainte Barbe.



Après la remise de gerbe au monument aux morts, tous se réunissaient auprès de Didier Dangeville qui faisait valoir ses droits à la retraite. En remerciement des 22 années passées au service de la population, Didier a reçu en cadeau son casque de pompier.

Didier est né en 1964, il a effectué son service militaire de 1984 à 1985 au 3^{ème} RCA en Allemagne. Il s'installe avec Sophie son épouse en 1989 à Varennes et en 1990 rejoint la compagnie des sapeurs - pompiers. Nommé caporal en 2000 puis caporal-chef en 2005. Lors du regroupement avec la compagnie de sapeurs- pompiers de Clerlande en 2008, il se réengage au corps départemental et contribue au maintien de la caserne.

Didier a été remercié de son dévouement et de son investissement par Hubert Rigaud et Annick Davayat.

→ **LE COMICE AGRICOLE D'ENNEZAT**

Samedi 17 Mars 2012, le Comice Agricole de la Limagne d'Ennezat a organisé la foire de printemps. 40 bovins et 70 ovins étaient exposés sous un chapiteau à la vue d'un public admiratif.



A l'extérieur, les badauds ont eu le choix entre diverses expositions : véhicules, matériel agricole, produits fermiers, brocante, une exposition de vieux tracteurs est venue rappeler de nombreux souvenirs aux anciens et a permis de montrer à nos jeunes l'évolution du progrès.

Les enfants ont pu se promener en attelage de percherons et ont profité de nombreux manèges.

La visite officielle a permis à M le Président d'accueillir de nombreuses personnalités dont M Giuliani, Sous Préfet de Riom qui découvrait pour la première fois cette foire , MM Jean Michel (Député), Michel Charasse, Claude Boilon, (Conseiller Général), le Président et tous les maires de la Communauté de Communes.

A la salle du foyer des jeunes, 250 personnes environ ont pu découvrir une exposition photo sur les « bâtiments publics du canton » organisée par l'association "le Canton d'Ennezat au fil du temps » ainsi qu'une exposition de vieux matériels agricoles.

Toute la matinée, le Comité des fêtes a régalé les papilles avec ses huitres et ses pâtisseries. Le tout accompagné par le groupe de Capoeira « Entra Na Roda » qui a fait des démonstrations d'arts martiaux.

La journée s'est terminée avec la lecture du palmarès et la remise des récompenses. Après décision du jury le prix de championnat bovin a été décerné à M. Marc Chabaud et le premier prix du concours ovin à M. Hugo Tixier.

Je rappelle que le Comice Agricole est une association créée en 1906 qui regroupe des bénévoles et des délégué(e)s de toutes les communes de la Communauté de Communes.

Chaque année, depuis cette date, elle organise une foire primée.

→ INAUGURATION DE L'ÉGLISE

Les travaux de restauration intérieure de l'église se sont terminés courant 2011. Afin de remercier tous les acteurs de cette rénovation : financiers, artisans et bénévoles, une inauguration a été organisée le Samedi 24 Mars 2012. Malheureusement, pour des raisons indépendantes de leurs volontés, les personnalités attendues étaient absentes, mais toutefois représentées.



Répondant à l'invitation de la municipalité, les Varennois étaient venus nombreux assister à cette inauguration. Après les discours d'usage, celle-ci s'est terminée par un pot sympathique à la salle des fêtes.

Discours prononcé par Mme le Maire

Madame la Vice - présidente du Conseil Régional,
Monsieur le Vice -Président du Conseil Général,
Messieurs les Maires, chers collègues
Père Ayel, représentant Monseigneur l'évêque de Clermont
Père Terriac, mon Père
Mesdames et Messieurs les Elus,
Mesdames,
Messieurs

C'est pour moi et pour les membres du Conseil Municipal un grand honneur et une

immense joie de nous voir tous réunis pour cette inauguration. Permettez moi de remercier :

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- Monsieur le Président du Conseil Régional,
- Monsieur le Président du Conseil Général,
- Le Ministère de l'Intérieur et des Cultes,

de l'aide financière apportée à la commune, des subventions à hauteur de 80 % sur un montant de travaux de 372727 € HT réparti comme suit :

Aide de :

- Direction Régionale des Affaires Culturelles = 108 459 €
- Conseil général = 99 593 €
- Conseil Régional = 68 365 €
- Ministère de l'intérieur et des cultes : 8000 €.

Un remerciement particulier à M Jean Michel et M Brice Hortefeux pour l'attribution de cette subvention.

Je dois aussi remercier la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole qui par l'intermédiaire de la Caisse Locale d'Ennezat nous a remis la somme de 7000 €

Est resté à charge et autofinancé par la commune, un montant de : 81 310 €

Je veux remercier, Monsieur COTTIER, Architecte, à qui a été confiée la réalisation de cette rénovation intérieure, ainsi que les artisans pour la qualité de leur travail et les bonnes relations entretenues tout au long du chantier.

- Entreprise Flash Elec pour l'électricité
- Entreprise ARCOA pour les décors
- Entreprise GENESTE pour la

maçonnerie

- L'entreprise Richard et Natacha Flandin qui ont recréé l'entourage et la plaque dédié à nos poilus.

Mais aujourd'hui puisque c'est le jour J, un grand merci à nos bénévoles, qui gracieusement se sont impliqués dans cette restauration, ont mis leurs temps, leurs compétences, leurs connaissances, au service de la commune, peinture, menuiserie, nettoyage, décor floral.

Je veux mettre particulièrement à l'honneur M Gérard Jankowski, auteur désintéressé de la rénovation de toute la menuiserie, de l'autel et du retable de la chapelle Sud qui est une réussite magnifique. Merci aussi aux entreprises Sotis, Sermis, et à M Gonichon pour leurs dons de matériel. Ces travaux ont économisé à la commune du temps et de l'argent.

Merci à Danielle Paquet, Rachel et Janine de l'association Serena, qui dans le cadre des journées européennes du patrimoine, ont donné un concert au profit de la restauration de l'église

Entre les démarches et les travaux, des années se sont écoulées, mais cette réalisation est remarquable car elle prouve que malgré le changement des conseils municipaux, l'esprit est resté le même, 4 conseils successifs ont travaillé sur l'église et son patrimoine.

Merci à tous les élus de leur implication, le résultat de cette restauration est aujourd'hui est une satisfaction du travail accompli.

Décision en 1998, suivi en 2001 de l'étude, demande de classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, obtenu en 2003, recherche de financement, mise en route des premières tranches en 2006.

Seul le destin s'est mis en travers puisqu'en

2007, un incendie a détruit 2 années de travail. Elus en 2008, il a fallu reprendre le chantier à zéro : batailler avec l'assurance, puis recommencer. 2009 a été consacrée au nettoyage complet de l'église, au montage de l'échafaudage et à la reprise des tranches. Mais le bon côté, puisqu'il faut toujours regarder le verre à moitié plein, est que lors du nettoyage des frises et des fresques sont apparues. Il a été décidé, par le conseil municipal, de les mettre en valeur entraînant un coût supplémentaire mais valorisant.

Après l'attente des dernières subventions, les travaux se sont terminés en 2011.

La séparation de l'Etat et des églises a été votée le 9 décembre 1905, les églises sont devenues des bâtiments communaux et à ce titre doivent être entretenues par les communes. Cette église cachait sous des badigeons un riche patrimoine, un témoignage de plusieurs siècles qu'il fallait garder et valoriser.

Le désir du Conseil Municipal est que cette église reste bien entendu un lieu de culte mais puisse devenir un lieu de culture, où pourront se côtoyer expositions et concerts, ce lieu possédant une acoustique remarquable.

Des travaux sont encore à prévoir, toiture, façade, reprise des vitraux, chauffage, mais la commune ne peut les réaliser pour l'instant. D'autres priorités attendent et nous sommes obligés de faire des choix, mais si des mécènes sont parmi vous, nous lançons un appel aux dons !

Mesdames, Messieurs, merci de votre présence, elle fait chaud au cœur, elle prouve votre attachement au patrimoine, la reconnaissance du travail réalisé, elle est un encouragement à continuer.

Je vous remercie de votre écoute.

→ 67ÈME ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

A l'invitation de la municipalité, les Varennois ont commémoré la victoire remportée par les armées françaises et alliées sur la barbarie nazie.

Après le dépôt de gerbe et le discours lu par M Jean-Yves Videau, 1er Adjoint, une minute de silence fut respectée en mémoire de ces hommes et de ces femmes qui se sont battus pour leur pays.



Extrait du discours :

En France, cette victoire est le fruit de l'effort, du courage, du sacrifice de toutes celles et ceux qui n'ont jamais désespéré. Tous ont eu foi en leur pays, à sa capacité à mener le juste combat contre tout ce que le 20ème siècle connaissait de plus absurde et de plus monstrueux.

Grâce à ces hommes et ces femmes, différents par leurs origines, leurs histoires, leurs cultures, mais réunis par un idéal commun, la France a pu retrouver pleinement son rang dans le concert des Nations.

Le pot de l'amitié, préparé par Philippe Merle, restaurateur à Varennes, a terminé cet hommage. [AD]

→ ENVIRONNEMENT

Quelques nouvelles :

Les peupliers se trouvant en bordure de la route du Cheix ont été abattus, comme prévu. Les troncs ont été enlevés rapidement par l'abatteur, et les têtes et branches ont été proposées à la population.



Quelques Varennois ont pu ainsi récupérer du bois pour leur cheminée ! Un projet de plantation de diverses espèces locales paysagères est en cours pour l'automne. Nous avons demandé et espérons obtenir une subvention du Conseil Général pour cette opération.

La rangée de thuyas se trouvant à l'arrière de la place de Tilleuls a été supprimée : ils avaient pris une ampleur apportant un risque de sécurité (branches brisées notamment) et devenaient ingérables à la taille. A la place, M. Denier a planté une rangée d'arbustes fleuris qui amèneront une note de gaieté dans cette zone peu colorée.

Comme annoncé précédemment, nous avons privilégié cette année, l'installation de vivaces, graminées et arbustes fleuris, ne plaçant des plantes annuelles qu'en complément.

Nous nous sommes inscrits également au concours des Villages Fleuris, en espérant que la météo nous permettra d'obtenir de bons résultats au niveau des massifs dès cette année, et d'obtenir un classement.

Une nouvelle citerne à eau



sera mise prochainement en service, car l'ancienne était « plus que limite » au niveau sécurité. [NL]

→ PETIT PATRIMOINE – LE PRESSEUR

Un ancien de retour

Les beaux jours ont été synonymes de renaissance pour l'ancien pressoir. Ce « vieux monsieur » montrait de gros signes de fatigue, et risquait la disparition au fil des intempéries. Grâce à Gérard Jankowski, et à un généreux donateur de bois de chêne, notre pressoir a retrouvé une nouvelle jeunesse : lattes changées, bois lasuré, parties métalliques repeintes, il trône à nouveau sur la place du village où tout le monde peut en profiter !



Merci une fois de plus, à Gérard Jankowski pour le soin apporté à la rénovation du patrimoine de Varennes sur Morge.

Mais d'où vient-il donc, cet ancien ?

D'après les éléments obtenus, il a été acheté par les frères Bouty, Charrons à Varennes, dans les années 1920. A leur retraite, un groupement de vignerons de Varennes, a à son tour acheté le pressoir. Au fil du temps, les viticulteurs arrétant les uns après les autres leur activité, il a finalement été confié à la commune (Conseil Municipal du 26/5/1999) qui l'a dès lors utilisé comme élément de décoration. [NL]

→ CLUB DES TILLEULS

Notre Club à l'honneur grâce à son président !

Le 12 Avril 2012 avait lieu le Festival des Aînés Ruraux du Puy de Dôme, au cours duquel ont été décernés les prix du Concours Départemental « Aînés à vos travaux ». Armand Auladell a obtenu le 1^{er} prix en section « Ferronnerie » avec la réalisation toute en finesse d'un jeu d'échecs, devançant aisément les autres ouvrages présentés.



Notre Président tout sourire devant son œuvre.
[NL]

→ THÉ DANSANT – CLUB DES TILLEULS & SOCIÉTÉ DE CHASSE

Record Battu !

Affluence record et inattendue pour le thé dansant organisé par les deux associations, et animé par José Pierre : 180 personnes ont bravé la pluie pour rejoindre la salle des fêtes – des tables ont été ajoutées in extrémis pour permettre de loger tout le monde !

Après midi fort bien réussie pour les participants, qui ont quitté la salle à regret, bien après 20h00.



Journée très satisfaisante pour les organisateurs : en effet, quel bonheur de préparer et assumer un tel évènement, quand le public répond à l'appel !
[NL]

→ LIGUE CONTRE LE CANCER

Samedi, 28 Avril 2012, à la salle des fêtes des Martres sur Morge, les acteurs du Théâtre Amateur Familial de Pont du Château ont présenté la pièce Impair et Père, de Ray Conney.

Les bénévoles de Clerlande, Les Martres sur Morge, Surat et Varennes sur Morge remercient la troupe et le public présent, dont de nombreux Varennois, de leur générosité puisqu'une somme de 1588 € a été remise à la Ligue contre le Cancer.



APESEO : C'est grâce aux donateurs du Puy de Dôme que le projet APESEO a pu aboutir aussi rapidement.

Cet espace, destiné aux malades dont le traitement est terminé, permet aux patients d'être accompagnés grâce à différentes activités :

activités physiques adaptées, séances de sophrologie, socio- esthétique, des ateliers d'art-thérapie et plaisir et nutrition.

Depuis l'ouverture, 55 personnes se sont inscrites et profitent de ce lieu de rencontre. Une inscription d'un coût de 10 € donne l'accès pour un an à l'ensemble des services.

Le projet devrait s'étendre sur l'ensemble du département, avec des structures comparables sous la forme de relais plus proches des lieux de vie. [AD]

Contact : Espace APESEO 2 rue des Récollets
63000 Clermont -Ferrand ☎ 04 73 90 18 73

TRULIPES : La somme de 33500 € a été remise à la Ligue contre le Cancer, merci à tous les cueilleurs et acheteurs. [AD]

→ RÉCRÉ'ACTION

Pour la treizième année, l'association Récré'Action Varennoise a repris ses activités en septembre. Suite à l'assemblée générale du 2 Septembre 2011, le bureau actuel est composé de :

- Sylvie Grimberg : Présidente
- Josette Jannot : Vice-Présidente
- Sophie Jonard : Trésorière
- Florence Sintès : Secrétaire

Cinq des membres de l'ancien bureau (dont 4 des membres fondateurs) n'ont pas souhaité se représenter, mais au nom de tous les adhérents, le nouveau bureau les remercie chaleureusement pour leur engagement tout au long de ces 12 dernières années durant lesquelles ils ont participé à l'animation de notre village en organisant soirées théâtre, randonnées, bals, vide-greniers...

33 adhérents étaient inscrits cette année aux activités permanentes de l'association :

- Cours de gymnastique d'entretien le mercredi de 19h45 à 20h45 (animé avec dynamisme et bonne humeur par Monique Chapelier),
- Atelier de loisirs créatifs 1 vendredi/2 à 20h
- et depuis Septembre 2011, club TAROT le vendredi à 20h (2 fois par mois environ).

Par ailleurs l'année a été émaillée de rencontres conviviales et manifestations diverses:

- En novembre: Beaujolais nouveau et concert du groupe "courir les rues" dans le

cadre du festival "Les Automnales" (transport offert par le conseil général)

- Début 2012: Épiphanie et Chandeleur
- Le 13 mai , le vide-greniers organisé par l'association s'est déroulé sous un grand soleil.



De nombreux chineurs et promeneurs en ont profité pour arpenter la rue Saint-Martin et la place de l'église où plus de 200 m de stands les attendaient. La buvette tenue par le club des Tilleuls a proposé boissons et délicieux gâteaux « maison

- Enfin, pour clôturer l'année, le 30 juin un apéritif dinatoire a été offert aux adhérents et à leur famille.

Saison 2012-2013

Les activités permanentes de l'association (gymnastique, loisirs créatifs et tarot) reprendront en septembre. Nous proposerons également à partir de cette année quelques ateliers enfants (initiation à la mosaïque...).

Au premier trimestre, un cours de cuisine animé par un chef aura lieu un samedi après-midi (fabrication de macarons). [Récré'Action]

Contact: recreation.varennoise@yahoo.fr

Nos JOIES, Nos PEINES

Ces derniers mois des familles de notre commune ont connu la joie avec :



La naissance de Morgan DELCHET le 23 mai



Le mariage de Sarah MORANDINI et de Renaud COURTY le 26 mai

mais aussi la peine et la tristesse avec les décès de :



Madame Jeannine ALEXANDRE le 1^{er} janvier
Madame Marie-Thérèse ANTUNES le 15 avril
Monsieur Philippe JANNOT le 16 avril

Nous les partageons l'une comme les autres. [HB]

A VOS AGENDAS !!

Samedi, 14 Juillet	Repas et Bal Populaire
Dimanche, 26 Août	Marche au profit de la Ligue contre le Cancer
Dimanche, 2 Septembre – 10h30	Inauguration religieuse de l'église - Messe
Dimanche, 11 Novembre	Cérémonie en mémoire de nos poilus
Samedi, 1 Décembre	Repas des séniors Arbre de Noël des enfants

(Horaires et Informations complémentaires ont été ou vous seront communiqués ultérieurement et par d'autres voies de communication)



GROUPEMENT FORMATEUR LIMAGNE



Président : BOUGEROL Pascal, 6 rue des Bordets, 63720 Ennezat
 ☎ : 06.88.74.47.19 Email : bougerol.pascal@wanadoo.fr

Secrétaire : CHENEVIÈRE Alain rue courtaux, 63 360 Gerzat
 ☎ : 06.25.89.16.53 Email : Alain-cheneviere@orange.fr

Trésorier : SANCIUM Jean-Luc, 12 les mésanges, 63360 St-Beauzire
 ☎ : 04.73.33.96.23 Email : ilsancium@wanadoo.fr

Coordonnateur technique : MOSNIER Gérard Tinlhat 63160 Billom
 ☎ : 06.22.80.45.32 Email : gerardmosnier@maisonetjardin-cmi.com
 Adresse du club : gfl.footeo.com Fondation du Groupement : 1999

SAISON 2012/2013

REPRISE DEBUT DE SAISON

Le GFL sera présent au forum des associations d'Ennezat

Le Groupement Formateur Limagne rassemble tous les jeunes joueurs, (de 6 à 18 Ans), de toute la communauté de communes Limagne d'Ennezat (170 licenciés).

Du football pour tous les âges

Inscriptions des nouveaux joueurs : Mardi 4 septembre 2012 17H00 – 19H00
 Stade de football d'Ennezat et stade de football de St-Beauzire

CATEGORIE	JOURS	HORAIRES	LIEUX ENTRAINEMENTS	LIEUX MATCHS
U7/U8/U9 (nés en 2006/2005/2004)	mercredi	14h00/16H00	ENNEZAT	ENNEZAT
U10/U11 (nés en 2003/2002)	mercredi	16H00/18H00	CHAPPES	CHAPPES
	vendredi	17H30/19H00		
U12/U13 (nés en 2001/2000)	lundi	18H30/19H30	ST-BEAUZIRE	ST-BEAUZIRE
	mercredi	16H/18H00		
U14/U15 (nés en 1999/1998)	mercredi	17H30/19H	ENNEZAT	ENNEZAT
	vendredi	18H30/19H30		
U16/U17 (nés en 1997/1996)	mercredi	18H30/20H00	ST-BEAUZIRE	ST-BEAUZIRE
	vendredi	18H30/20H00		
U18/U19 (nés en 1995/1994)	mercredi	18H30/20H00	CHAPPES	CHAPPES
	vendredi	18H30/20H00		

Manifestations sportives saison 2012/2013 :

- 15/09/2012 Tournoi U10-U11 basé sur 24 équipes stade Paul Mosnier Ennezat (journée)
- 29/09/2012 Tournoi U7-U9 basé sur 30 équipes stade E.Séniquette à St Beauzire (après-midi)
- Janvier tournoi salle de Chappes U10-U11 (après-midi)
- Février (vacances) tournoi salle d'Ennezat U7-U9 (après-midi)
- AVRIL-MAI 2013 Tournoi U12-U13
- MAI 2013 Tournoi U16-U17 sur 6 équipes stade de Chappes.

Manifestations extra-sportives:

- (Grilles de Noël, Loto 16/12 Chappes, Repas dansant, concours de boule...)

Reprise des entrainements :

- U7-U8-U9, le 5 septembre 2012
- U10-U11, le 29 août 2012
- U12-U13, le 22 août 2012
- U14-U15, le 23 août 2012
- U16-U17, le 22 août 2012
- U18-U19, le 23 août 2012

**Journées de stages toutes catégories dernier samedi des vacances
 (Toussaint – Noël – Février – Avril)**

